

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L712-1 à L712-6-1 et l'article L719-7
Vu les statuts en vigueur de l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'université Jean Monnet réunie le 04 avril 2025 décide :

<p>ACTE ADMINISTRATIF</p> <p>Acte 58 -2025</p>	<p>DELIBERATION POUR ADOPTION</p> <p>Modifications de la maquette et MCCC 2025-2026 du Département d'Etudes Politiques (DEPT) pour le Master 2 Science Politique parcours, Enjeux Sociaux et Politiques de Santé.</p>
--	---

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire adopte la délibération relative aux modifications de la maquette et MCCC 2025-2026 du Département d'Etudes Politiques (DEPT) pour le Master 2 Science Politique parcours, Enjeux Sociaux et Politiques de Santé.

Document annexé et disponible à la DFIP.

A Saint Etienne le 07 avril 2025

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président à la Formation et
aux Relations Internationales



Alain TROUILLET

MEMBRES : 35
QUORUM : 18

REPRESENTES : 06

PRESENTS : 14

POUR : 20

CONTRE : 00

ABST : 00

